



SECURISATION

Canyon de Tramouillon

AMENAGEMENT RAISONNE & DURABLE

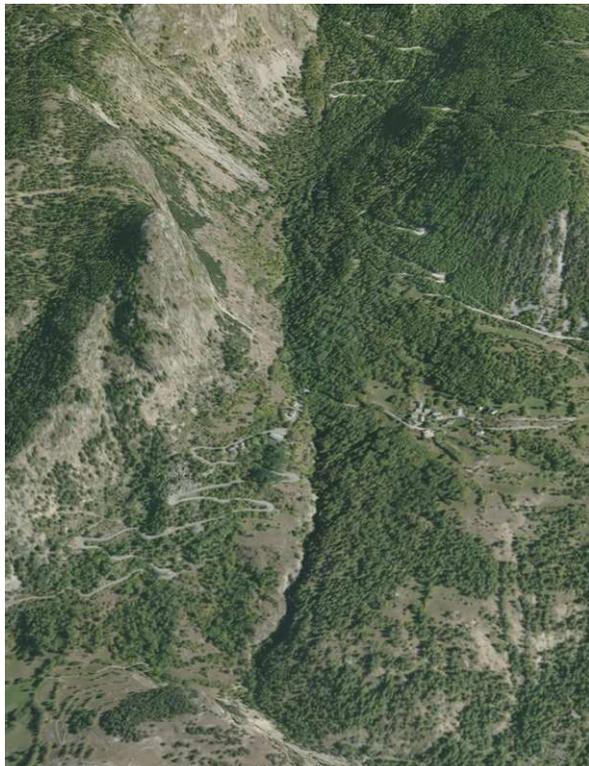
Pierre Déléry pour le GTCanyon05 & la mairie de Champcella

Compte rendu Sécurisation Torrent Tramouillon

le 05/06/2021

Localisation :

Le canyon de Tramouillon se situe sur la Commune de Champcella.
Département des Hautes Alpes.



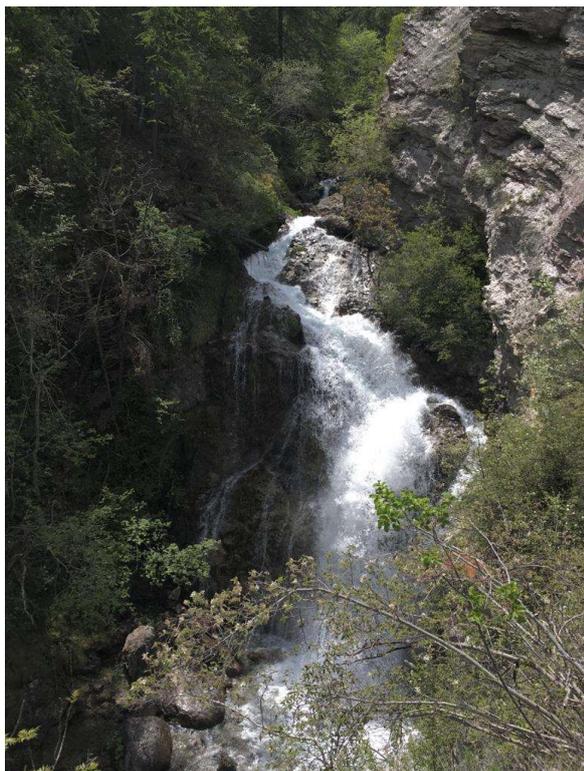
Configuration :

Le torrent coule sur un socle rocheux, peu ou pas de lit sédimentaire sur la partie parcourable.

C'est un canyon à dominante verticale peu hautes et peu aquatique.

Bien qu'il ait un bassin versant important, ni le lit du canyon ni les amarrages existants n'ont subi de modifications liées à d'éventuels changements de débits ou crues exceptionnelles.

Le lit du canyon est resté identique depuis plus 20 ans.



Les régimes :

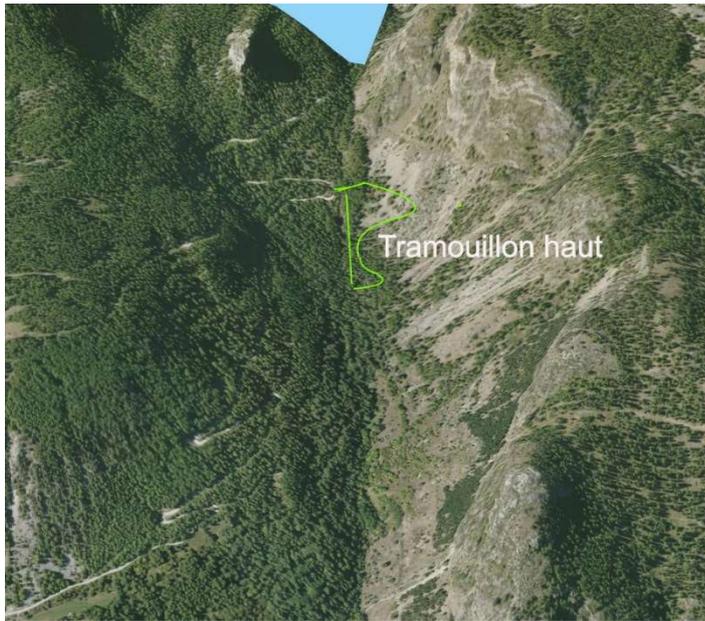
Les régimes de débit sont très stables et la pratique technique du canyonisme peut s'effectuer dès le printemps par gros débit.

Il faut attendre que les débits baissent pour la pratique ludique de niveau moyen.

La période de praticabilité grand public est comparable à celle du torrent du Fournel.

Le canyon est constitué de 2 parties qui ne se rejoignent pas. En effet, il est coupé par le hameau du Ponteil.

Deux sections :



Partie haute :

Accès : Départ 1800m altitude / Arrivée 1600m altitude.

Retour en rive droite par sente dans l'éboulis.

Retour piste par la passerelle en bois.

Itinéraire relativement court.

Le canyon partie haute est équipé en lunules et en partie en ancrages métalliques et annoncé tel quel sur les topos et qualifié en terrain d'aventure.

A l'inspection visuelle, à l'automne 2020 ces ancrages étaient fonctionnels.

Néanmoins courant 2021 certains équipements seront renouvelés par du matériel plus récent.



Partie Basse:

Accès : Départ 1800m altitude / Arrivée 1600m altitude.

Retour navette en voiture ou à pieds. (20mn)

Située sous le hameau du Ponteil, cet itinéraire est constitué d'une succession de petits ressauts arrosés.

4 cuves et une petite grotte jalonnent le parcours .
3 échappatoires possibles.

Secours :

Après consultation du PGHM qui connaît le site, le canyon ne représente pas de difficultés particulières plus que pour d'autres sites pour les interventions à personnes.

Sécurisation :

L'essentiel des travaux de rénovation s'est effectué sur cette section basse.

Ces travaux sont de deux 2 types :



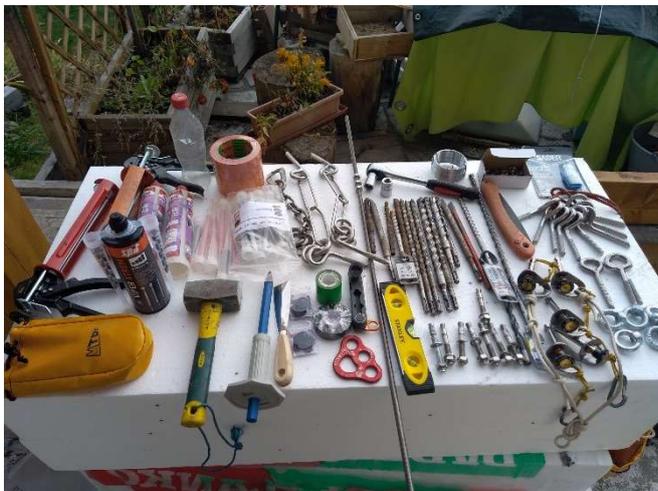
- Déblaiement des accès et sorties par de l'élagage et du tronçonnage léger et quelques nettoyages dans le lit du torrent, ordures, branches, petits troncs.



- Rénovation, remplacement, nouveaux amarrages posés.

Les amarrages ont été posés selon les recommandations et normes en vigueur du centre technique du bâtiment (CSTBAT), des normes d'équipement FFME, des préconisations d'application des fabricants, en consultation du PGHM.

Matériel utilisé : broches inox Raumer, résines de scellement cartouche Spit, ampoules de scellement Mungo.
Les travaux de sécurisation ont tenu compte du milieu naturel, les perceurs utilisés sont à énergie électrique, et les aménagements effectués raisonnés.



Les travaux de rénovation ont nécessité 5 jours pleins de travail sur site et en préparation.

Le GTC 05 (Groupe de travail canyon Hautes Alpes) a regroupé sur ce chantier la participation en main d'œuvre : des accompagnateurs moyenne montagne, des diplômés d'état de canyonisme, des guides de rivière mais aussi une grosse partie du travail par les cadres fédéraux et la commission jeune de la fédération française de spéléologie dans le cadre d'un stage de formation.

Les travaux ont été financés par la fédération française de spéléologie et par le bureau des guides de Serre Chevalier.

Etat actuel du site et conclusion :

- Le site est totalement praticable pour la descente en sécurité avec les ancrages neufs ou rénovés actuels.
- Les accès, départs, arrivée, emplacement parking , navette retour, etc.. Ont été conçus avec les élus locaux.
- Améliorations "dites de confort" :
Quelques points de départ de main courante seront rajoutés dès que le débit le permettra.
- Le site peut être ouvert aux pratiquants sous la dénomination de canyon en "terrain d'aventure" (comme pour la plupart des sites d'alpinisme, canyoning, etc..) incluse dans l'arrêté municipal de réouverture, ceci afin de dégager toute responsabilité de la commune de Champcella.
- La signalétique d'information sur site reste à concevoir, nous nous chargerons de communiquer aux pratiquants et professionnels du département les consignes de bon usage, sécuritaires, environnementales et de respect des riverains édictées par la maire.



Annexe 1

Le GTCanyon 05



Le GTCanyon05 regroupe les comités départementaux des fédérations et les syndicats des professionnels du département des Hautes Alpes.

Les **comités départementaux des 3 fédérations actives** en canyon :

la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME)
la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)
la Fédération Française de Spéléologie (FFS))

Ainsi que les **professionnels canyon des Hautes Alpes**, regroupant des membres :

du Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM)
du Syndicat National des Accompagnateurs Moyenne Montagne (SNAM)
du syndicat National des guides professionnels de canoë-kayak DA (SNGPCKDA)
du Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie et du Canyon (SNPSC)
du Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon (SNAPEC)

Les buts de ce Groupe de travail canyon départemental :

Ouvrer à un développement harmonieux de l'activité sur le département des Hautes Alpes.

Agir en termes de prévention et de sécurité.

Veiller à permettre une diversité de pratique (initiation, découverte, guidage, pratique sportive, terrain d'aventure, formation...)

Veiller à maintenir la liberté et la gratuité d'accès aux sites.

Conseiller et agir pour la défense, l'entretien et la protection des sites de pratique et leurs accès.

Coordonner l'action de ses membres dans ces domaines.

Nous contacter :

Email : cpcanyon05@gmail.com

Pierre Déléry :

Coordinateur GTCanyon 05 / Correspondant local commission canyon interfédérale nationale.

Email : pierre.delery@gmail.com / Tel : 0608788596

Annexe 2

La charte « Canyon attitude »

La Canyon Attitude

Avant de partir en canyon

- Je **choisis un canyon adapté** aux conditions, au niveau technique et au nombre des participants.
- Je m'informe des conditions météorologiques et des éventuelles régulations / variations du niveau d'eau.
- Je prends les informations sur l'organisation de la **pratique locale** (autorisations, dates et horaires de pratique, zones de stationnement, accès et retours, consignes particulières ...).
- J'**adapte l'effectif** du groupe à la fréquentation du canyon et à sa vulnérabilité (présence de gravières, tufs, faune, flore...).
- Je suis attentif à l'**impact de mes moyens de déplacement**, j'utilise le train, le covoiturage, et la marche à pied.
- J'évite les navettes, je **préfère la randonnée**.
- Je prépare mon sac à l'avance et m'**équipe / déséquipe discrètement** en dehors des zones d'habitation.
- **Je respecte les zones de stationnement.**
- **Je sais renoncer.**

En canyon

- Je **respecte les propriétaires** et tous les aménagements (clôtures, cultures, prises d'eau,...).
- Je **respecte les autres « utilisateurs »** (pêcheurs, chasseurs, randonneurs, baigneurs, ...).
- Dans les divers cheminements j'**utilise les sentiers prévus**, j'évite de piétiner le lit de la rivière inutilement (sentier de bordure, nage, ...) et je veille à ce que tout le monde passe au même endroit.
- Je reste discret et veille à ne pas déranger ou dégrader le milieu.
- Je veille à laisser le site propre : je ne laisse ni détritrus (biodégradable ou non) ni cordes ou autres « mauvais » équipements en place.
- Je suis un témoin privilégié de l'environnement canyon et réfère de mes observations particulières en mairie ou gendarmerie et à la permanence du réseau alerte.

De manière générale

- J'**évalue les conséquences** de mes propres actions.
- Je fais passer le message de **Conscience et Respect**.
- J'affirme que les pratiquants de la descente de canyon ne sont pas de simples consommateurs d'activité mais sont des **acteurs directs de l'environnement**.
- Je favorise, si possible, la **communication** avec les interlocuteurs locaux pour une approche commune sur les sites de pratique.